

## Sous-couche pour peinture murale AURO N° 301

*Fiche technique*

### Type de produit

Emulsion aqueuse pour le prétraitement (Primaire) de supports minéraux fortement ou irrégulièrement absorbants (placo-plâtre, planches staff, enduits intérieurs) pour un traitement ultérieur avec un produit AURO approprié.

### Composition

Huile de lin, standolie d'huile de lin, dammar, eau, essence d'orange, caséine de lait, thiazole.

Les peintures naturelles ne sont ni exemptes d'odeurs, ni d'émissions. Tenir compte d'éventuelles allergies. Déclaration actuelle sur [www.auro.de](http://www.auro.de).

### Teinte

Aspect laiteux; devient transparent en séchant.

### Méthode d'application

Brosse; le cas échéant, pulvérisation possible.

### Temps de séchage dans des conditions climatiques normales (20°C/60% d'humidité relative)

- Sec au toucher et pouvant être recouvert après 24 heures au plus tôt.
- Lasure applicable après au moins 5 jours de séchage.
- Dureté finale: après environ 4 semaines. Pendant cette période, il est recommandé de ménager la surface et d'éviter l'humidité et la saleté.
- Le séchage a lieu par absorption d'oxygène, conduisant à une odeur typique du produit, c'est pourquoi une aération tempérée suffisante est indispensable pendant le séchage; faire des courants d'air.
- Une forte humidité et des températures basses allongent le temps de séchage.

|                                |  |                         |
|--------------------------------|--|-------------------------|
| <b>Densité</b>                 | 1,03 g/cm <sup>3</sup>   | Classe de danger: Néant |
| <b>Viscosité</b>               | Visqueux   |                         |
| <b>Dilution</b>                | Pour l'application, diluer le produit avec de l'eau dans une proportion de 1:1, en mélangeant.   |                         |
| <b>Consommation</b>            | Env. 0,05 l/m <sup>2</sup> par couche. Peut varier en fonction de la méthode d'application, de la qualité de la surface et du support. Déterminer les consommations réelles sur l'objet.   |                         |
| <b>Nettoyage des outils</b>    | Nettoyer les outils immédiatement après l'utilisation, avant que les résidus ne dessèchent. Enlever les taches avec de l'eau. Utiliser le Savon végétal N° 411* pour enlever les résidus tenaces.  |                         |
| <b>Stockage</b>                | Au frais, à l'abri du gel et hors de la portée des enfants. Conservation à 18 °C dans le conditionnement d'origine fermé: 12 mois. Le produit ne contient pas de conservateur chimique. Pour un stockage à court terme, recouvrir la surface du produit d'Huile essentielle d'orange AURO N° 191*; bien fermer et utiliser rapidement. |                         |
| <b>Emballage</b>               | Polyéthylène   |                         |
| <b>Élimination des déchets</b> | Élimination des déchets liquides: suivant code 080120 ou 200128, suspensions aqueuses, peintures. Consulter la fiche de sécurité. Ne recycler que les contenants complètement vidés, dont les résidus sont secs.   |                         |
| <b>Attention</b>               | Éviter le contact avec la peau et les yeux. En cas de contact avec la peau, rincer à l'eau. En cas de contact avec les yeux, rincer abondamment à l'eau et consulter un médecin. Consulter les fiches techniques*.   |                         |

### Remarques importantes

- Température d'application: 10 °C à 30 °C, max. 85 % d'humidité relative.
- Pendant l'application et le séchage, éviter l'exposition directe au soleil, l'humidité et la saleté.
- Respecter les consignes des fabricants de panneaux de construction, ainsi que les directives VOB et la DIN 18 363 pour l'application de revêtements et la DIN 18 366 pour la pose de papiers peints.
- Les surfaces des panneaux, les joints et les zones enduites doivent être secs uniformément avant de peindre. L'humidité contenue dans les panneaux de construction ne doit pas dépasser 1,3 % selon les fabricants.
- L'humidité relative de l'air ne doit pas dépasser 70% pendant l'application.
- Enlever les éclaboussures de plâtre, de mortier, ou autres.
- Réparer les égratignures, les joints ou autres avec un enduit et appliquer la Sous-couche pour peinture murale Auro N° 301.
- Les zones enduites doivent être lisses (poncer si nécessaire). - Enlever la poussière minutieusement.

# Conseils techniques d'application

## Sous-couche pour peinture murale AURO N° 301

### **1. SUPPORT**

#### **1.1 Supports adéquats**

Supports minéraux fortement ou irrégulièrement absorbants (placo-plâtre, planches staff, enduits intérieurs).

#### **1.2 Conditions préalables**

Le support doit être brut, sec, solide, absorbant, exempt de graisse, neutre, adhérent et exempt de substances suintantes.

### **2. MISE EN OEUVRE**

#### **2.1 Préparation du support**

- Brosser les substances sablonneuses, farineuses et dépoussiérer.
- Poncer les couches de frittage; laver les agents de démoulage.
- Réparer les zones abîmées, les trous et fissures, par exemple avec l'enduit de rebouchage AURO N° 329\* ou autre matériau adéquat au support et laisser sécher.
- Tester la neutralité du support, sa capacité d'adhérence et d'absorption. Faire des tests de mouillabilité avec de l'eau claire.
- Vérifier le taux d'humidité.

#### **2.2 Traitement de base**

- Diluer la Sous-couche avec de l'eau dans une proportion de 1:1 et appliquer à la brosse.
- La Sous-couche doit pénétrer complètement dans le support.
- Répartir le produit resté en surface avec la brosse et laisser sécher ou l'enlever.

#### **2.3 Traitement ultérieur**

- Une fois le support bien sec, les peintures murales ou les crépis de la gamme AURO peuvent être appliqués.

\* voir fiche technique correspondante

Les indications et suggestions figurant dans cette fiche technique sont le résultat de longues années de recherche et d'essais pratiques. Ces indications et suggestions poursuivent un but d'information et de conseil, mais ne dispensent pas, pour autant, l'acheteur ou l'utilisateur de vérifier si le produit correspond effectivement à l'utilisation qu'il souhaite en faire. C'est pourquoi, ces indications n'engagent aucune obligation et aucune responsabilité, d'un point de vue juridique. Le recours à nos conseils professionnels ne saurait donner naissance à un rapport de conseiller à consultant. Les informations figurant dans cette fiche technique perdent leur validité lors de la parution d'une nouvelle version. Etat au 01.01.2011